

FORMATION DES PROFS

« Le projet de Vincent Peillon est incohérent »

La formation des enseignants est au cœur de la réforme de l'école, bientôt débattue à l'Assemblée. Mais, pour Didier Frydman, les mesures annoncées ne sont pas à la hauteur du défi. Le collectif dont il est membre défend un projet de meilleure qualité et accessible à plus d'étudiants.

ENTRETIEN

La remise sur pied d'une formation des enseignants, détruite sous le mandat de Nicolas Sarkozy, est l'un des enjeux majeurs du projet de loi sur la refondation de l'école que Vincent Peillon doit présenter le 23 janvier en Conseil des ministres. Le scénario retenu par le gouvernement s'appuie, notamment, sur la création d'« écoles supérieures du professorat et de l'éducation » et sur une nouvelle organisation des concours de recrutement, avancés d'un an par rapport à la réforme précédente. Des mesures qui risquent de ne pas suffire à améliorer profondément le métier d'enseignant, assure Didier Frydman, formateur à l'IUFM de Créteil et coanimateur du groupe Reconstruire la formation des enseignants (1). Ce collectif, rassemblant chercheurs, formateurs et professeurs, défend depuis plusieurs mois un autre projet jugé moins coûteux et plus ambitieux... Avis aux parlementaires!

Dans quel état les gouvernements Sarkozy ont-ils laissé la formation des enseignants ?

DIDIER FRYDMAN. Un champ de ruines! Leur politique a fait beaucoup de victimes et engendré beaucoup de souffrance. Les élèves figurent au premier rang des victimes. Des milliers d'entre eux sont confiés à de jeunes recrutés qui entrent dans la carrière dans les pires conditions, sans réelle formation. Les autres victimes sont les étudiants en master « métiers de l'enseignement ». Ils vivent deux années calamiteuses, obligés de concilier préparation du concours et préparation du master qui comporte une recherche et des stages, sans certitude d'entrer finalement dans le métier. Cette situation a détourné de nombreux étudiants de l'enseignement. On est maintenant face à une crise historique du recrutement (lire p. 13).

Un point clé du projet ministériel consiste à placer les concours de recrutement à la fin de la première année de master (bac + 4). Vous faites partie de ceux qui critiquent ce scénario. Que lui reprochez-vous ?

DIDIER FRYDMAN. Nous lui reprochons d'abord de réduire la formation professionnelle à la deuxième année du master (M2, bac + 5), puisque la première année (M1, bac + 4) sera consacrée à la préparation des concours. Or, que les épreuves soient disciplinaires ou à coloration professionnelle, le passage d'un concours est toujours un exercice de conformité. Il ne garantit nullement une formation d'enseignants capables de concevoir et d'interroger leur pratique. Nous lui reprochons aussi de créer un dispositif incohérent. Que deviendront, par exemple, les étudiants ayant validé leur M1 mais échoué au concours? Peut-on leur refuser l'accès en M2? S'ils y sont admis, quel sens cela a-t-il de les former à une profession qu'ils n'exerceront peut-être pas? Nous lui reprochons, enfin, d'ôter à ces masters toute dimension d'initiation à la recherche. Comment, en effet, se consacrer à une recherche en M1 quand on prépare un concours, ou en M2 quand on doit assurer un service d'enseignement à mi-temps?

Quel scénario défendez-vous ?

DIDIER FRYDMAN. Pour accroître la durée de la formation professionnelle, avancer le moment de la première rémunération et dissocier la préparation du diplôme de celle du concours, le GR-FDE propose un concours sous condition de licence (bac + 3). Il ne s'agit pas d'un concours de recrutement, mais d'un concours d'entrée en master comme élève professeur. Durant les deux années du master, les étudiants perçoivent une allocation d'étude mensuelle d'environ 1250 euros. Leur recrutement n'intervient qu'à condition d'avoir obtenu le master. L'année suivante, ils effectuent leur première année d'exercice avec le statut de



Au temps où le bac suffisait pour passer le concours, les études étaient rémunérées pendant trois ans. Aujourd'hui, le premier salaire arrive à bac + 6. Résultat : de moins en moins d'enfants d'ouvriers ou d'employés s'engageant dans cette voie.

